



**HAL**  
open science

## Concepteurs sonores et concepteurs lumière : nouveaux ” faiseurs ” d’ambiance(s)

Sandra Fiori, Cécile Regnault

► **To cite this version:**

Sandra Fiori, Cécile Regnault. Concepteurs sonores et concepteurs lumière : nouveaux ” faiseurs ” d’ambiance(s). 1st International Congress on Ambiances, Grenoble 2008, Sep 2008, Grenoble, France. pp.135-139. halshs-00833928

**HAL Id: halshs-00833928**

**<https://shs.hal.science/halshs-00833928>**

Submitted on 20 Jun 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Concepteurs sonores et concepteurs lumière : nouveaux « faiseurs » d'ambiance(s)

*Sandra Fiori, Cécile Régnauld*

CETTE COMMUNICATION est pour nous l'occasion de rediscuter certains résultats issus d'une enquête sociographique par entretiens que nous avons menée en France, entre 2004 et 2006<sup>1</sup>, auprès de deux groupes d'acteurs émergents de la production architecturale et urbaine : les concepteurs sonores et les concepteurs lumière.

Afin de situer leur représentativité dans le milieu de l'aménagement, il convient d'emblée de souligner la relative hétérogénéité de ces deux groupes, qui constituent somme toute de « (très) petits milieux » : si le nombre d'agences de conception lumière continue de croître ces dernières années, l'association qui les représente en France<sup>2</sup> compte environ 80 adhérents. Du côté des concepteurs sonores, le nombre de « professionnels » français, que nous estimons à moins de 40, est beaucoup plus délicat à vérifier ; l'absence de représentation collective et leur dispersion dans des structures non spécifiquement identifiées comme telles témoigne en ce sens d'une faible visibilité.

La question que nous posons à travers cette recherche est celle de la séparation et de l'intégration des compétences, savoir-faire et référents professionnels dans la fabrication des ambiances : en quoi ces « faiseurs d'ambiances » que sont les concepteurs sonores et les concepteurs lumière témoignent-ils d'un double processus, à savoir spécialisation accrue d'une part, hybridation professionnelle de l'autre ? Et comment, par ce processus, peuvent-ils contribuer à une meilleure prise en compte des ambiances, en particulier dans l'espace public ?

En ce sens, trois points seront ici plus particulièrement développés :

1. Malgré une spécialisation fondée sur la spécificité des matériaux sensibles à partir desquels ils travaillent, les nouveaux métiers de la conception sonore et de la

---

1. FIORI, Sandra, RÉGNAULD, Cécile, *Concepteurs lumières et concepteurs sonores. Sociographies comparées. Le rôle des coopérations interprofessionnelles dans l'expertise et la conception des ambiances architecturales et urbaines*. CRESSON: Grenoble, 2006, ministère de l'Équipement et des Transports, PUCA.

2. Association des concepteurs lumière et éclairagistes (ACE).

## *Chapitre 2 - Multisensorialité*

conception lumière se construisent sur des profils, des compétences et des stratégies en partie similaires. Directement issu de notre enquête sociographique, ce résultat favorise l'hypothèse d'un potentiel d'intégration interprofessionnelle.

2. Les concepteurs sonores et les concepteurs lumière, en exerçant chacun dans des segments d'activités assez larges et par le biais des collaborations auxquelles ils participent, "circulent" d'un milieu à l'autre; ils contribuent ainsi à une dynamique de diffusion, de transferts de connaissances et de savoir-faire, qu'ils soient techniques ou qu'ils portent sur la définition même de la commande. Telle est la deuxième piste de réflexion que nous suggère l'approche comparative des deux groupes.

3. Si les logiques et les modalités concrètes de collaborations (avec les acteurs traditionnels du projet et entre les deux groupes), restent à analyser plus finement, la question de la sollicitation et du degré d'engagement des professionnels du son et de la lumière dans les différentes phases du projet nous paraît constituer une piste intéressante pour évaluer l'effectivité d'une fabrication des ambiances intégrée et interdisciplinaire.

### *La revendication du statut de concepteur : des représentations professionnelles revendiquées et partagées*

La première réalité qui s'impose est celle d'une division et d'une concurrence marquées entre les différents métiers engagés dans la fabrication des espaces publics: par le jeu des légitimités historiques et des dispositifs régissant la commande publique, la fabrication de l'ambiance reste d'abord du ressort de l'architecte ou du paysagiste qui, le plus souvent, conserve la maîtrise globale et synthétique du projet.

Or, en pratique, l'ambiance n'incombe pas au seul mandataire de l'équipe, mais est aussi le fruit de diverses contributions, depuis la conception jusqu'à la réalisation des projets. On pense en particulier aux bureaux d'études techniques généralistes ou spécialisés, qui ont acquis une place relativement autonome, en validant les solutions architecturales proposées en amont et en aidant les architectes à trouver les solutions techniques conformes à la réglementation. De ce point de vue, les concepteurs lumière comme les concepteurs sonores apparaissent et se définissent eux-mêmes comme des professionnels hybrides; n'épousant pas le profil généraliste de l'architecte, ils cherchent aussi à se démarquer de l'expertise technique stricto-sensu. Au-delà d'une position économiquement marginale et donc fragile, les deux groupes occupent, ou du moins entendent occuper, une place singulière au côté des métiers traditionnels de la conception architecturale et urbaine.

C'est en particulier dans une logique de distinction vis-à-vis de l'*éclairagiste* (métier jugé très connoté par la technique et étant perçu comme relevant principalement d'un savoir-faire) que le terme même de *concepteur lumière* a été adopté et s'impose progressivement. Sans se définir non plus comme des artistes, les concepteurs lumière se positionnent plutôt comme des maîtres d'œuvre à part entière. Bien que moins avancés dans la reconnaissance

## *Concepteurs sonores et concepteurs lumière*

de leur activité, certains concepteurs sonores revendiquent eux aussi la nécessité d'être perçus comme véritables co-concepteurs dans le processus de maîtrise d'œuvre.

Lié à des origines professionnelles en partie issues des milieux artistiques (musique, éclairage scénique, arts plastiques...), ce positionnement fait émerger un noyau de représentations partagées par les deux groupes. Amenés à décrire leur métier, les concepteurs sonores et les concepteurs lumière interrogés mettent ainsi en avant les points suivants: l'engagement personnel dans le travail, la nécessaire qualité du regard ou l'attention à l'écoute, la capacité de se plier à une commande et à un cahier des charges en se mettant au service du commanditaire et du mandataire du projet; ou encore la faculté d'intégrer les contraintes du contexte d'intervention (qu'elles soient sociales, culturelles, historiques ou géographiques).

Faisant référence à une forme de *création contrainte*, ces compétences reconnues comme nécessaires ou normales par les professionnels eux-mêmes empruntent par certains égards à la figure traditionnelle de l'artiste, en même temps qu'elles s'en dégagent pour se rapprocher des critères de professionnalité propres à la maîtrise d'œuvre. De manière générale, de telles représentations renvoient à une logique de projet aujourd'hui considérée comme «standard de l'action, passage obligé, et catégorie à partir de laquelle la réalité, notamment celle des villes et des sociétés urbaines, est pensée<sup>3</sup>.»

### ***Des métiers à cheval entre plusieurs milieux: un facteur favorable aux transferts interdisciplinaires***

La recension concrète des activités exercées par les concepteurs lumière et les concepteurs sonores démontre le caractère hybride de leurs métiers, qui sont finalement constitués de plusieurs activités complémentaires.

Si la mise en lumière urbaine constitue à l'heure actuelle le domaine le plus visible et qui permet à la plupart des concepteurs lumière d'acquérir une notoriété, ceux-ci exercent, à des degrés divers, dans d'autres secteurs connexes: muséographie, éclairage événementiel... Dans un contexte d'évolution de la commande, il est vrai que les différents secteurs de l'éclairage entretiennent aujourd'hui entre eux des frontières mouvantes. Par exemple, les illuminations de fin d'année, longtemps réduites à une fonction décorative, tendent à s'inscrire à la fois dans des formes d'intervention éphémères plus larges<sup>4</sup> et dans des politiques d'éclairage urbain à plus long terme. Dans le même ordre d'idée, les progrès techniques réalisés au cours de ces dernières années sont décrits comme un facteur déterminant: miniaturisation du matériel, offrant une plus grande souplesse d'utilisation qu'auparavant, développement des dispositifs d'éclairage dynamique et coloré directement importés de l'éclairage de spectacle et adaptés pour des utilisations dans l'espace urbain... Les concepteurs lumière eux-mêmes, parce qu'ils passent régulièrement de l'éphémère au

---

3. CLAUDE, V., 2006, p. 226.

4. Cf. par exemple le festival « Arbres et lumière » à Genève.

## *Chapitre 2 - Multisensorialité*

pérenne, de l'intérieur à l'extérieur, contribuent *de fait* à la diffusion et à l'expérimentation croisée entre ces secteurs et ces techniques.

Chez les concepteurs sonores, la multi-activité est encore plus importante et se manifeste dès qu'il s'agit pour eux de se définir. Ils se dénomment soit par l'adoption un double titre (architecte-acousticien, paysagiste-musicien...), soit par la spécialisation sonore d'un premier métier visé (designer sonore, plasticien sonore, architecte du son, paysagiste sonore). Par ailleurs, chacun se fabrique une pratique croisant différents savoir-faire et domaines de connaissance: association entre psycho-acoustique et création musicale, ou entre acoustique et pratique architecturale ou informatique musicale mise au service d'un geste artistique

Cette spécificité n'est pas seulement disciplinaire mais aussi très concrètement économique. Pour les professionnels de la conception sonore, la multi-activité reste un moyen de développer des structures professionnelles viables compte tenu de la fragilité des marchés qu'il réussissent à obtenir, voire qu'ils contribuent à définir. Si l'on prend l'exemple des concepteurs sonores ayant choisi d'afficher une activité de bureau d'études acoustiques, il n'est pas rare aujourd'hui qu'une étude acoustique classique dans sa formulation de départ puisse à terme déboucher sur une étude qualitative plus conceptuelle. En ce sens, un bureau d'études acoustiques va aussi parfois assurer des missions de maîtrise d'œuvre avec les urbanistes ou les architectes, tandis que les agences de design peuvent se positionner sur des prestations à la fois artistiques et productives en collaboration avec des scénographes ou des compositeurs. De même, l'existence de groupements hybrides et transdisciplinaires est assez symptomatique de la phase d'émergence de l'activité et des tactiques qu'elle peut déployer. Fonctionnant généralement sous statut associatif, ces groupements pratiquent la conception sonore en équipe pluridisciplinaire préconstituée autour d'un noyau de compétences.

Enfin, il faut souligner la proximité des concepteurs sonores avec les milieux de la recherche, musicale pour les uns, urbaine, architecturale et acoustique pour les autres. C'est aussi pour eux une façon de mettre à l'épreuve leurs réflexions et de pouvoir financer des travaux qui, à plusieurs égards, sont encore considérés comme expérimentaux ou, tout du moins, hors de la norme des cadres actuels.

On peut donc à bon droit souligner le rôle de «passeurs» que ces deux groupes professionnels jouent, assurant ainsi la mise en circulation et le transfert des démarches, des savoir-faire et des contenus, propres à la complexification et l'enrichissement des approches faites sur l'espace public.

### *Des degrés d'engagement variables au sein des projets: pistes de réflexion pour une conception intégrée des ambiances*

En dernier lieu, les temporalités mises en jeu dans les projets, tout comme l'engagement variable qu'elles impliquent pour nos professionnels, nous semblent constituer un enjeu important pour l'intégration des ambiances dans les projets.

## *Concepteurs sonores et concepteurs lumière*

À partir d'exemples d'opérations d'aménagement d'espaces publics que nous avons pu analyser<sup>5</sup>, on peut ainsi mettre en évidence différents degrés d'implication dans le processus de projet, qui vont de l'expertise technique en amont, détachée d'un processus global, jusqu'à des sollicitations tardives voire fortuites.

C'est ici que le degré d'intégration professionnelle dans un milieu joue à plein. Ce critère est peut-être une première clef permettant d'expliquer la différence de reconnaissance qui subsiste entre les deux milieux.

Le fait que les concepteurs lumière soient aujourd'hui professionnellement plus visibles et que leur compétence soit régulièrement requise par les maîtres d'ouvrage au sein d'équipes pluridisciplinaires témoigne de la place qu'ils ont su imposer dans le champ de la maîtrise d'œuvre, ce que les concepteurs sonores ne sont pas encore parvenus à faire.

Cette différence entre conception sonore et conception lumière quant à l'intégration au projet se trouve en outre accentuée par les modalités de travail et les matériaux propres à chaque domaine. Dans la culture à dominante visuelle qui est la nôtre, la dimension lumineuse du projet constitue d'emblée un facteur de valorisation, voire un outil de séduction vis-à-vis des maîtres d'ouvrage. Au contraire, donner à écouter la matière sonore du futur projet apparaît beaucoup plus difficile, du point de vue de la réception mais aussi des outils concrets. Ainsi, en particulier au stade du concours, qui reste encore la forme majoritaire d'accès à la commande d'espace public, intégrer un rendu sonore à une proposition de projet reste encore aujourd'hui délicat à défendre et représente, dans la mesure où cela n'est jamais demandé, une prise de risque susceptible de mettre une équipe hors concours.

Toutefois, deux facteurs d'évolution incitent à un plus grand optimisme. Ainsi des efforts sont faits du côté de la maîtrise d'ouvrage pour développer une « commande d'ambiance » plutôt qu'une « commande d'espace ». Issu pour partie du monde du design et lié à une prise de conscience de l'importance à accorder à la « maîtrise d'usage » des lieux ou des produits, ce processus contribue à réintroduire la notion du temps et des pratiques habitantes au sein du projet.

Dans le même ordre d'idées, le recours croissant à la procédure des études de définition paraît favorable à une plus grande intégration des compétences en ambiance dans les équipes. Ce type de mission qui reconsidère la séparation classique entre diagnostic et projet, permet en premier lieu de laisser se déployer une écoute et un regard différents sur les lieux à traiter. L'atténuation actuelle de la frontière entre expertise et conception permet aux métiers des ambiances de s'affranchir plus facilement du statut de simples experts technique et de justifier leur intérêt et leur insertion dans le champ même de la conception.

---

5. Berges du Rhône et parc de Gerland, à Lyon.